



2024- 2025

LES ARCHERS DE L'ABBAYE

Compagnie de Tir à l'Arc de Palaiseau

Réunion de l'Assemblée Générale Annuelle

**jeudi 26 juin 2025, 20h30 à la Salle de Convivialité du
Gymnase Roger Antoine**

Ordre du Jour

- ◆ Rapport moral
- ◆ Rapport financier
- ◆ Bilan des travaux
- ◆ Bilan des Concours
- ◆ Election du comité directeur
- ◆ Questions

Merci de transmettre rapidement au secrétaire, les **questions** que vous souhaitez voir aborder lors de cette réunion.

Il s'agit d'une année élective pour l'ensemble des membres du comité directeur. A ce titre, une élection aura lieu pour élire ou réélire les nouveaux membres du comité directeur à la fin de la réunion. Si vous souhaitez vous investir davantage au sein de la Compagnie, vous pouvez vous manifester dès à présent auprès du comité directeur actuel, ou le jour même de la réunion de l'Assemblée Générale.

Il est rappelé que, selon les statuts de l'association, la présence à la réunion de Assemblée Générale est **obligatoire**.

C'est le moment de faire entendre votre voix et vos revendications.

Membres actifs : En cas d'empêchement sérieux, n'oubliez pas de voter par procuration en donnant votre pouvoir à un autre archer (voir Statuts art. 10 et 11 et Règlement Intérieur Art.6). Dans ce cas, transmettez au représentant de votre choix, un mandat (sur papier libre) daté et signé lui donnant pouvoir pour vous représenter. Ce document sera à remettre au secrétaire lors de l'émargement.

Stagiaires : Selon nos statuts, vous n'avez pas le droit de vote cette année. Néanmoins, votre participation est également fortement souhaitée : pour vous informer de la vie de la Compagnie, pour rencontrer les autres Archers et pour exprimer vos avis à titre consultatif.

Tir du Roi samedi 28 juin 10h30, au terrain de Vauhallan

Le tir du Roi est un tir traditionnel où la cible est un oiseau confectionné par le Roi et le Roitelet de l'année précédente. Le premier archer à atteindre la cible se verra remettre l'écharpe royale ainsi qu'un petit cadeau offert par son prédécesseur. Le tir du Roi s'effectue à 50 mètres pour les anciens et le tir du Roitelet à 30 mètres pour les nouveaux et les jeunes. Un apéritif sera offert aux archers par la suite, et ceux qui souhaiteraient en profiter pourront apporter de quoi manger histoire de partager un excellent moment entre archers et autres.

Siège social : 9 rue Marcel Cerdan – 91120 Palaiseau – Tél. : 06 03 23 41 92

E-mail : archers.palaiseau@free.fr – <http://www.archers-palaiseau.com>

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - Enregistrée à la sous-préfecture de Palaiseau
sous le n° 1.927 SIRET 503 067 308 00026



2024- 2025

LES ARCHERS DE L'ABBAYE

Compagnie de Tir à l'Arc de Palaiseau

Procuration

Objet : Pouvoir de représentation à la réunion de l'Assemblée générale d'association

Je soussigné Mme/M. _____,

demeurant au _____

membre des Archers de l'Abbaye, Compagnie de tir à l'arc, dont le siège est au 9 rue Marcel Cerdan
91120 Palaiseau

Donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

Mme/M. _____,

et demeurant à _____

afin de me représenter lors de la réunion de l'Assemblée Générale qui se tiendra au

Gymnase Roger Antoine le 26 juin 2025, à 20h30

Elle prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à _____, le _____

Signature du mandant

Signature du mandataire

Procuration à renvoyer au secrétaire à l'adresse suivante, ou apporter sur place le jour mentionné

David BORELLI 9 rue des Jonnières 91570 Bièvres

ou par mail à : **contact@lesarchersdelabbaye.com**